

1/ ENQUÊTE DE SÉROPRÉVALENCE SUR LA FIÈVRE DE LA VALLÉE DU RIFT ET LA LEPTOSPIROSE À MAYOTTE

En mars 2011, une étude de séroprévalence sur la Fièvre de la vallée du Rift (FVR) et la leptospirose a été menée à Mayotte par la Cire OI, en collaboration avec le Centre hospitalier de Mayotte (CHM) et les Centres nationaux de référence (CNR) des arboviroses et de la leptospirose.

Elle a été réalisée sur un échantillon aléatoire de 1400 personnes, représentatif de la population résidant à Mayotte âgée de 5 ans et plus.

Les personnes incluses dans l'étude ont été invitées à répondre à un questionnaire et donner un prélèvement de sang pour la recherche d'anticorps contre les deux maladies.

Les résultats de l'étude, qui seront disponibles en 2012, permettront de connaître le niveau de l'immunité de la population générale de Mayotte aux virus de la FVR et à la leptospirose.

L'identification des facteurs de risque d'exposition locale permettra de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées et de mieux gérer une menace épidémique éventuelle.

2/ ENQUÊTE DE SÉROPRÉVALENCE DE LA DENGUE À LA RÉUNION

En 2011, une enquête a été réalisée par la Cire OI en collaboration avec l'ARS, l'Etablissement français du sang (EFS) et le Groupe hospitalier sud Réunion (GHSR) afin d'estimer la séroprévalence de la dengue chez les donneurs de sang à la Réunion.

Un échantillon aléatoire de près de 1800 donneurs de sang a été constitué et les sérums ont été analysés par le laboratoire du service de microbiologie du GHSR afin de déterminer, dans différents groupes d'âges, la proportion des personnes ayant déjà été infectées par le virus de la dengue.

Les résultats de cette étude seront disponibles prochainement et permettront de mieux connaître l'épidémiologie de la dengue à la Réunion.

3/ ENQUÊTE DE COUVERTURE VACCINALE À MAYOTTE

De par sa situation géographique et compte tenu des conditions

socio-économiques, la population de Mayotte reste exposée aux maladies infectieuses dont celles qui sont évitables par la vaccination.

Pour la première fois en 2010, une enquête a été réalisée par la Cire OI en collaboration avec le Centre hospitalier de Mayotte (CHR) et le vice-rectorat de Mayotte afin d'estimer le taux de couverture vaccinale chez les enfants et adolescents résidant à Mayotte.

En 2011, le rapport présentant les modalités de l'enquête et l'ensemble des résultats des analyses a été rédigé et un article est en cours de soumission dans une revue scientifique.

Il s'agissait d'une enquête par sondage en grappe à 2 degrés. Pour les 24-59 mois et les 7-10 ans, l'enquête a été réalisée à domicile dans des foyers choisis de façon aléatoire au sein de 80 districts tirés au sort proportionnellement au nombre d'habitants.

Les informations ont été recueillies pour 676 enfants âgés de 24 à 59 mois et pour 692 enfants âgés de 7 à 10 ans à partir des carnets de santé.

Pour les 14-15 ans, les informations sur les vaccinations ont été recueillies chez 590 élèves, choisis de façon aléatoire au sein de 18 collèges de l'île, par les infirmiers de l'Éducation nationale à partir de la consultation des carnets de santé.

Les résultats ont montré que la couverture vaccinale dans la tranche d'âge 24-59 mois était satisfaisante pour les vaccinations obligatoires (DTP) et recommandées (Coqueluche, HepB, BCG) car proches de 95% mais insuffisantes pour le Hib (90,5%) et le ROR (85,6%).

Pour les enfants âgés de 7 à 10 ans la couverture vaccinale était insuffisamment élevée ($\leq 82\%$) sauf pour l'Hépatite B et le BCG qui présentaient des valeurs supérieures à 90%. Pour les adolescents de la tranche d'âge 14-15 ans les taux de couverture vaccinale étaient faibles ($\leq 75\%$) et éloignés des objectifs à atteindre.

Les faibles taux de couverture vaccinale relevés chez les enfants âgés de 7 à 10 ans et chez les adolescents, démontrent l'existence de groupes non immunisés qui représentent un risque de foyers épidémiques potentiels.

Une amélioration de la situation impose un renforcement des mesures de contrôle de l'état vaccinal suivi d'un rattrapage en lien avec les services de la protection maternelle et infantile du département de Mayotte, le centre hospitalier de Mayotte, les services de santé scolaire et les médecins libéraux.

Une sensibilisation des professionnels de santé à la vaccination a été également préconisée ainsi que la réalisation périodique d'enquêtes de couverture vaccinale afin de suivre de manière régulière les pratiques.